

Projet Associatif 2026 - 2030

LE POUVOIR DE L'ENTRAIDE



Société Française De La Croix Bleue

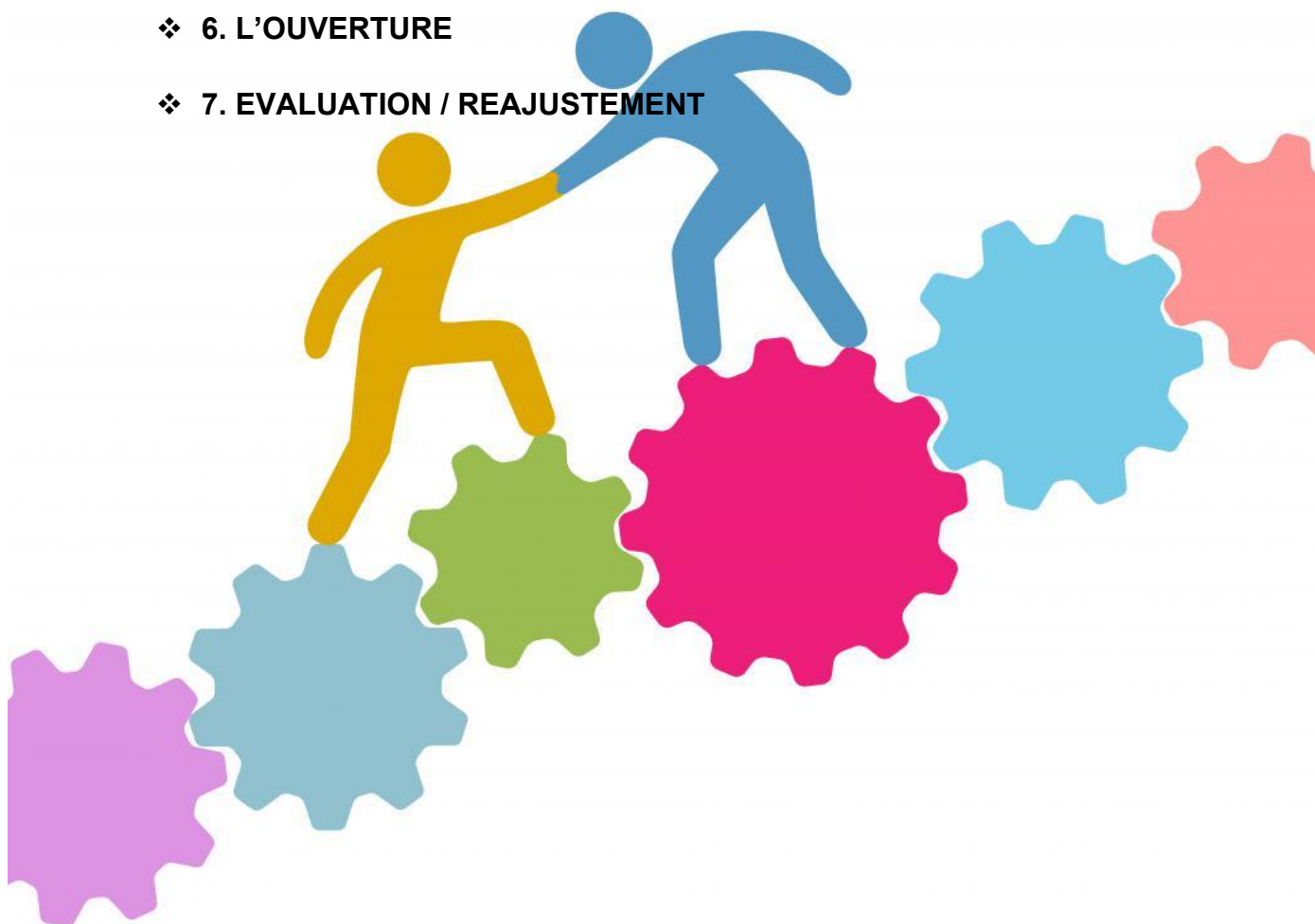
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 22 août 1922

A travers ce projet associatif, la Croix Bleue souhaite réaffirmer ses valeurs, ses missions et ses ambitions pour les 5 ans à venir.

Ce projet témoigne de la volonté de la Croix Bleue de s'inscrire dans le mouvement associatif d'entraide aux personnes souffrant de conduites addictives et à leur entourage.

SOMMAIRE

- ❖ **1. NOTRE IDENTITE - NOS RACINES**
- ❖ **2. NOS VALEURS**
- ❖ **3. NOS AMBITIONS**
- ❖ **4. NOS MOYENS**
- ❖ **5. NOS PROJETS**
- ❖ **6. L'OUVERTURE**
- ❖ **7. EVALUATION / REAJUSTEMENT**



NOTRE IDENTITE

La Croix Bleue est une association reconnue d'utilité publique depuis 1922. Ses membres bénévoles aident les personnes dépendantes à l'alcool et autres addictions et leurs proches.

« L'addiction est un état de dépendance périodique ou chronique à des substances ou à des comportements » (définition de l'OMS)

La Croix Bleue s'est donnée pour mission d'aider, d'une part la personne en difficulté avec ses conduites addictives et, d'autre part, son entourage.

Au-delà de l'action sur les conséquences des conduites addictives, la Croix Bleue travaille aussi en amont pour en prévenir les risques.

NOS RACINES

La Croix Bleue a été créée en 1877 par le pasteur Louis Lucien Rochat. Elle s'est étendue à l'ensemble de l'Europe dont la France en 1883.

En France, Pierre Barbier, avec Lucy Peugeot, membre solidaire, fondèrent le premier groupe de la Croix Bleue à Valentigney (Doubs).



NOS VALEURS

❖ La globalité de la personne

Chaque personne est à la fois unique et complexe. Nous considérons comme essentielles les quatre dimensions suivantes :

- La dimension physique
Chaque personne est un corps meurtri physiquement et moralement par les conduites addictives. Elle doit se reconstruire et se réapproprier sa vie.
- La dimension psychologique
Elle fait référence aux traits de la personnalité avec lesquels il faut parfois composer ou sur lesquels il faudra peut-être travailler en se faisant aider par différents partenaires
- La dimension existentielle
Elle permet de donner sens à l'ensemble des actes de la vie et donc élaborer des projets associatifs
- La dimension comportementale
Elle découle des trois dimensions précédentes. Grâce aux changements effectués, la personne va mettre en place de nouvelles habitudes de vie

❖ La sortie de la dépendance

Les conduites addictives ne sont pas une fatalité. A partir de la rupture avec celles-ci, la Croix Bleue affirme que sortir de la dépendance est possible.

Vivre sans dépendance c'est s'assumer pleinement, dans toutes les circonstances heureuses ou malheureuses de la vie, sans avoir besoin de recourir à ces conduites addictives.

Pour sortir de l'addiction, l'abstinence devient progressivement un choix.

Elle ne peut pas être qualifiée de contraignante puisqu'elle résulte d'un choix de vie.

La réduction de la consommation (Réduction des Risques et des Dommages) peut être la première étape vers une vie renouvelée.

NOS AMBITIONS

Nous aidons les personnes en difficulté avec les conduites addictives, leur entourage et œuvrons pour la prévention de l'alcoolisme et autres addictions.

L'alcoolisme est reconnu comme maladie depuis 1978

Nos objectifs sont :

- ❖ Toucher et accompagner davantage de personnes
- ❖ Mener des actions de sensibilisation et d'informations sur les conduites addictives
- ❖ Encourager l'entourage à nous questionner, nous rejoindre
- ❖ Créer un service de formation (certifié Qualiopi)
- ❖ S'adapter aux nouvelles pratiques addictives
- ❖ Promouvoir l'image de la Croix Bleue
- ❖ Mettre en place un réseau actif de communication (local – régional – national)
- ❖ Sensibiliser de nouveaux bénévoles
- ❖ Maintenir le lien avec les anciens malades



NOS MOYENS

La Société Française de la Croix Bleue est une association nationale avec un Conseil d'Administration et structurée en régions et sections

➤ La Gouvernance :

- ❖ Le Conseil d'Administration : il est élu par les membres de l'association pour prendre des décisions stratégiques et définir les orientations de l'association.
Il est composé d'un président et de 10 à 14 membres élus.
Au sein du Conseil d'Administration, le bureau est composé du (de la) Président (e), des Vices Présidents (es), du (de la) Trésorier (e) National (e) et du (de la) Secrétaire National (e)
- ❖ Organes de décisions :
 - l'Assemblée générale annuelle et/ou extraordinaire : les membres de l'association se réunissent pour discuter des activités de l'association, approuver les comptes et élire les membres du conseil d'administration.
 - les Commissions spécialisées : elles sont mises en place pour traiter des questions spécifiques telles que la formation, la communication ou les finances.
- ❖ Principes de gouvernance :
 - Transparence : la Croix Bleue doit garantir la transparence de ses activités, de ses finances et de ses décisions.
 - Responsabilité : les membres du conseil d'administration doivent être responsables de leurs actions et de leurs décisions.
 - Ethique : la Croix Bleue doit adhérer à des principes éthiques pour garantir la confidentialité et le respect des bénéficiaires.

➤ Les Membres

La Croix Bleue est organisée autour de quatre familles de personnes ayant connu la dépendance ou solidaires de nos ambitions

- Les Membres Actifs
- Les Membres Adhérents
- Les Membres Sympathisants
- Les Personnes avec lesquelles nous avons établi un lien

Les modalités d'agrément sont précisées dans le règlement intérieur

➤ Les Sections :

Les bénévoles jouent un rôle crucial dans la gouvernance et les activités de la Croix Bleue, en apportant leur temps, leurs compétences et leur expertise pour aider les personnes en difficulté.

Les bénévoles se rassemblent en sections

La section est un espace :

- ❖ D'accueil pour toutes les personnes en souffrance (malades, entourages,...)
- ❖ De partage où se créent des liens riches et stimulants
- ❖ D'écoute et de bienveillance en toute confidentialité et sans jugement
- ❖ De construction d'une vie nouvelle sans avoir recours à des conduites addictives
- ❖ D'informations et d'échanges au travers des groupes de paroles

Les membres isolés sont rattachés au Siège

➤ Les Régions ou Groupes

Les sections sont regroupées en 8 régions qui couvrent l'ensemble du territoire

Il s'agit des groupes : Bretagne, Est, Franche-Comté, Alsace, Auvergne – Rhône – Alpes

Sud Est + le Siège

Chaque section est représentée au sein d'un Collectif Régional par les responsables des sections accompagnés de délégué(s)

Ce collectif a pour missions de :

- ❖ Faciliter les échanges intersections
- ❖ Assurer l'organisation des formations
- ❖ Contribuer au bon fonctionnement des sections
- ❖ Etre à l'écoute des sections

- ❖ Formuler un avis lors du renouvellement des membres du bureau des sections

Le groupe régional est le reflet des sections qui le composent.

Il est l'intermédiaire entre les sections et le Conseil d'Administration, via le Siège. Il a un rôle de stimulateur et de modérateur.

➤ Le Centre

La Croix Bleue est à l'origine d'établissements de soins et de réadaptation en conduites addictives SSRA (anciennement intitulés centre de postcure)

Actuellement, elle gère le Centre de Virac à la Bastide de Virac en Ardèche (pour 30 hommes)

L'Association est en lien étroit avec le Centre.

Le soin s'y organise pour une durée de trois mois(durée modulable)

La personne est amenée à prendre conscience de sa dépendance physique et psychique, mais aussi de l'impossibilité de répondre à sa souffrance par le biais de ce produit.



➤ Le Camping

Depuis 1972, Vernoux en Vivarais, en Ardèche, accueille un camping unique en France. Son but est de faire passer des vacances familiales sans alcool à des personnes qui ont eu des dépendances à l'alcool et/ou autres addictions.

Cela leur permet de retrouver une vie sociale, de se ressourcer dans un lieu d'écoute, d'échanges et d'accompagnement.

Ce camping à moindre coût est ouvert à tous dans le respect du règlement intérieur.



❖ Le Siège Social

Le Siège de la Croix Bleue est chargé de différentes missions :

- Accueil téléphonique et physique
- Coordination
- Information
- Organisation du fonctionnement associatif
- Facilitation des orientations et décisions prises par les instances : Assemblée Générale, Conseil d'Administration et bureau.

❖ La Formation

Consciente et soucieuse de la formation de ses membres, la Croix Bleue dispose de formations internes diversifiées dispensées au niveau local, régional ou national :

- Les Essentiels de la Croix Bleue
- Analyse de la pratique Alcoologie et poly addictions
- SAF (Syndrome d'Alcoolisation Fœtale) et TCAF (Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale)
- L'Accompagnement
- Elaboration des dossiers de subventions en régions, dossiers de bilans et de projets

- Formation des trésoriers et secrétaires
- ...

La Croix Bleue bénéficie également de formations externes telles que celles de la CAMERUP (organisées pour les cinq associations qui la constituent) ou par France Asso Santé.

Ces formations permettent d'enrichir les « savoirs », le « savoir – faire » et le « savoir-être ».

❖ La Communication.

Elle permet d'établir des liens à travers des outils essentiels :

➤ Le Libérateur

C'est le magazine de l'Association. Il paraît quatre fois par an.

Il est lisible en version numérique sur le site de la Croix Bleue, téléchargeable et imprimable.

Il s'adresse aux membres mais aussi à un public externe.

Outre ses rubriques internes (nouvelles des sections et de l'association, témoignages), le Libérateur propose à ses lecteurs un dossier traitant d'un thème lié à la problématique addictive plus ou moins directement, tant il est vrai que celle-ci investit tous les domaines de la vie.

Soucieux de diversifier son information, il s'efforce d'aller au-delà des interrogations de notre temps et d'apporter le point de vue de la Croix Bleue.

➤ Le P'tit Libé

C'est une newsletter trimestrielle. Elle traite de sujets en lien avec les addictions

➤ Le dossier

Edité sur papier, également téléchargeable sur le site internet, il traite annuellement, de manière approfondie et technique, d'un sujet sur les addictions.

Certains chapitres sont traités par des professionnels.

➤ Le Site Internet

Le Site national permet d'avoir un annuaire à jour des instances de la Croix Bleue.

Il propose différentes informations sur les addictions

Il met également à disposition un archivage des magazines parus téléchargeables.

L'espace « membres » permet d'accéder à divers documents administratifs internes, outils de formations, etc...

Chaque groupe a un site personnalisé et la possibilité d'une messagerie propre.

Le site a été réactualisé en 2017 et sécurisé pour la protection des données en 2018.

❖ Nos outils :

➤ Cf. les supports cités précédemment

➤ Le carnet d'Engagement :

L'Engagement est une réalité fondamentale dans notre association.

Il se concrétise par un engagement d'abstinence écrit et cosigné de celui ou de celle qui souhaite rompre avec l'alcool et/ou une autre addiction et de la personne désireuse de l'aider : ceci permet d'acter cette décision, de notifier la solidarité et la confiance entre les signataires.

Engagement d'abstinence

Forts de leur expérience, femmes et hommes de la Croix Bleue ont acquis la conviction que peut devenir possible ce qui ne l'a pas été jusqu'alors. Ils affirment qu'à partir de la rupture avec tout produit conduisant à une conduite addictive, un renouveau intervient. La guérison est possible. Nombreux sont ceux qui vivent la confiance en Dieu comme une force essentielle.

Nom, Prénom :

Ville :

Je promets de m'abstenir de toute boisson alcoolique pendant :

Motif de la signature :

engagement du du

Le porteur du carnet le signataire

Si vous ne parvenez pas à tenir cet engagement, dites-le sans tarder, reprenez un engagement. C'est avec l'aide des amis de la Croix Bleue que vous pourrez atteindre ce but.

« Il y a un avenir pour votre espérance »

➤ La Réduction des Risques et des Dommages : l'abstinence n'est pas un but mais un moyen. En s'ouvrant à la réduction des risques et des dommages, la Croix Bleue utilise d'autres méthodes conseillées par les services médico-sociaux.

➤ Le rôle des membres : il s'agit de se mettre au service de la Croix Bleue notamment en participant à la vie de la section locale

➤ Le témoignage : une autre réalité fondamentale de la Croix Bleue est celle du témoignage : témoigner dans ses actes et son discours que la vie sans produit toxique est non seulement possible mais aussi porteuse d'espérance et de bonheur.

- Le camping
- Les réseaux sociaux
- Les formations
- La Pause Bleue : ce sont des réunions en visio, ouvertes à tous, une fois par mois.
- Les groupes de paroles
- Les appels téléphoniques
- Les visites
- Le Centre de Virac
- Les médias



NOS PROJETS 2025/2029

❖ L'accompagnement des personnes :

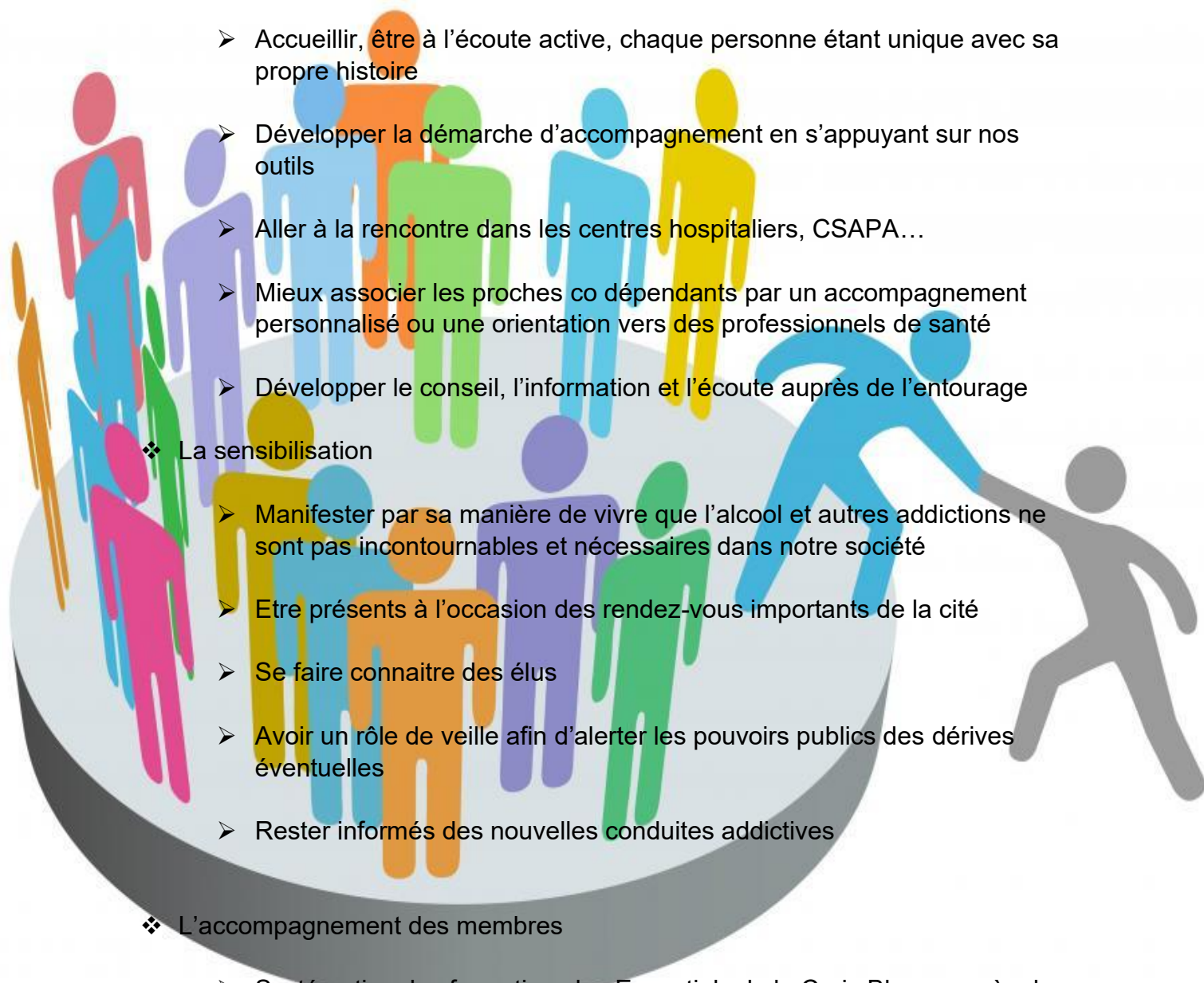
- Accueillir, être à l'écoute active, chaque personne étant unique avec sa propre histoire
- Développer la démarche d'accompagnement en s'appuyant sur nos outils
- Aller à la rencontre dans les centres hospitaliers, CSAPA...
- Mieux associer les proches co dépendants par un accompagnement personnalisé ou une orientation vers des professionnels de santé
- Développer le conseil, l'information et l'écoute auprès de l'entourage

❖ La sensibilisation

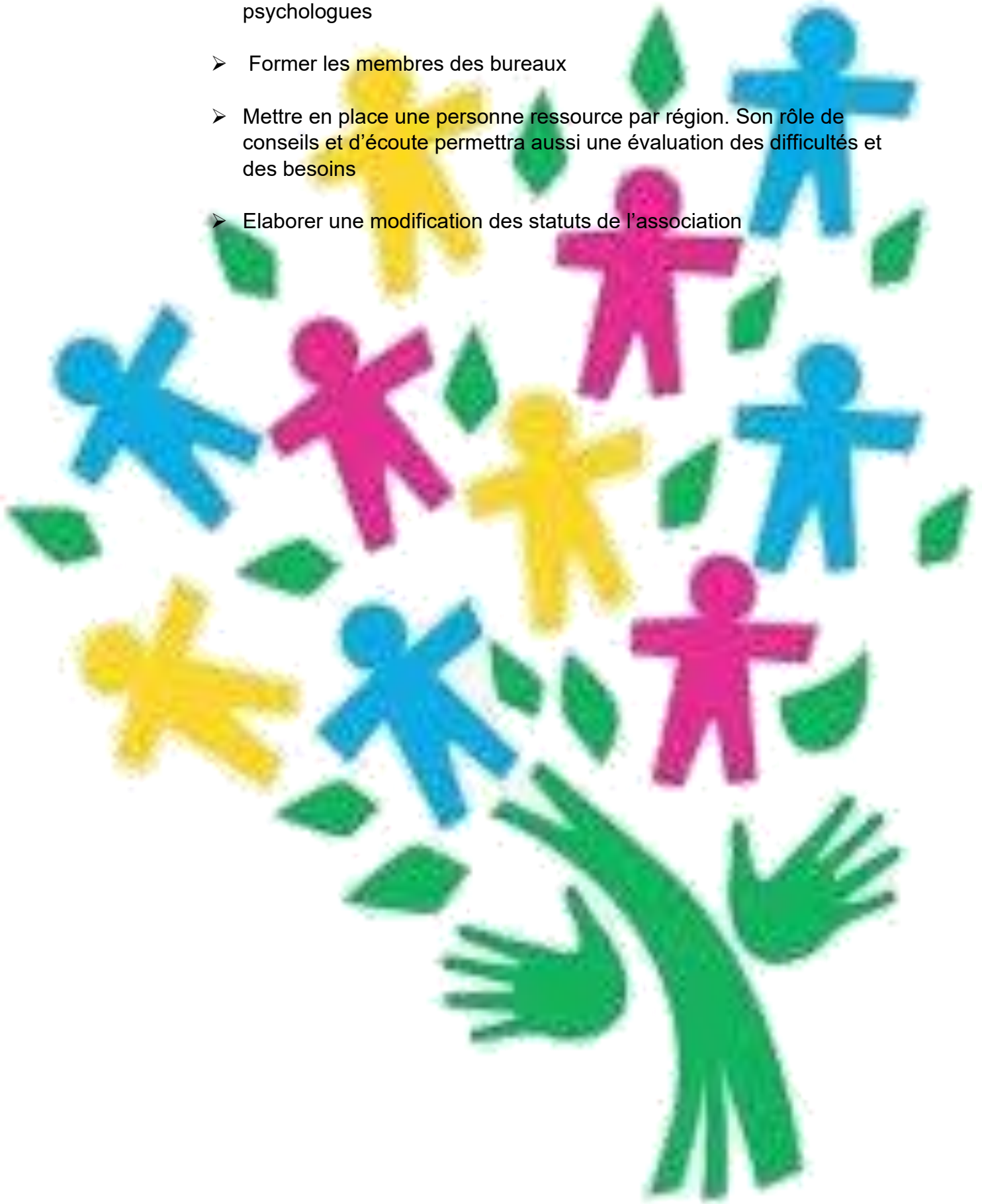
- Manifester par sa manière de vivre que l'alcool et autres addictions ne sont pas incontournables et nécessaires dans notre société
- Etre présents à l'occasion des rendez-vous importants de la cité
- Se faire connaître des élus
- Avoir un rôle de veille afin d'alerter les pouvoirs publics des dérives éventuelles
- Rester informés des nouvelles conduites addictives

❖ L'accompagnement des membres

- Systématiser les formations les Essentiels de la Croix Bleue auprès des membres (connaissance sur la maladie alcoolique et autres addictions et sur le fonctionnement de l'association)
- Former à l'accompagnement des personnes en difficultés avec l'addiction et des personnes codépendantes



- Tendre vers une généralisation de la formation continue des accompagnants au travers d'une analyse de la pratique animée par des psychologues
- Former les membres des bureaux
- Mettre en place une personne ressource par région. Son rôle de conseils et d'écoute permettra aussi une évaluation des difficultés et des besoins
- Elaborer une modification des statuts de l'association



L'OUVERTURE

- Mener à bien des campagnes de communication afin de faire connaître notre action
- Suggérer des actions et participer aux manifestations organisées dans la cité afin de mutualiser nos compétences avec le monde médico-social
- S'inscrire dans les réseaux d'addictologie existants, les développer ou les initialiser si nécessaire
- Développer le travail en réseau
- Inviter les autres associations de la CAMERUP à travailler ensemble pour mutualiser les moyens et compétences
- Valoriser : nos compétences, notre ouverture sur la société, les concepts de pair aide, de RDRD (réduction des risques et des dommages) et d'abstinence
- Proposer en externe un catalogue de formations Qualiopi



EVALUATION - REAJUSTEMENT

L'évaluation et le réajustement sont nécessaires pour tout projet.

Une commission de veille sera constituée.

Elle se réunira au moins une fois par an pour vérifier dans les faits l'application du projet et constater les écarts

- ❖ Evaluation des objectifs :
 - établir des indicateurs clés pour mesurer l'impact du projet, tels que le l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées
 - mettre en place un système de suivi pour collecter les données nécessaires à l'évaluation des objectifs
- ❖ Evaluation de la qualité :
 - évaluation des processus : évaluer les processus mis en place pour atteindre les objectifs (qualité des services proposés, la formation des bénévoles)
 - audit et revue : organiser des audits et des revues régulières pour garantir la qualité et l'efficacité du projet.
- ❖ Exemples de questions à poser :
 - Quel est l'impact de notre projet sur les comportements addictifs des personnes accompagnées ?
 - Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les services proposés par notre projet ?
 - Quels sont les facteurs clés de succès pour notre projet ?

En utilisant ces moyens d'évaluation, nous pourrons mieux comprendre l'impact et l'efficacité du projet associatif de la Croix Bleue et identifier les domaines d'amélioration pour mieux aider les personnes en difficultés avec l'alcool et autres addictions.

La Croix bleue, en tant qu'association reconnue d'utilité publique depuis 1922, lutte contre l'alcoolisme et les conduites addictives avec l'aide de ses membres bénévoles.

